

Questions orales

M. Riis: Peut-être est-ce parce que le ministre aimerait présenter un projet de loi qui facilite les choses aux banques étrangères au Canada qu'il n'accorde pas toute l'attention qu'il faudrait à l'idée de l'agro-obligation. Dans mon parti, nous estimons qu'au lieu de donner la priorité au projet de loi relatif aux banques étrangères, il vaudrait sans doute mieux nous occuper des agriculteurs canadiens et des producteurs agricoles en adoptant une formule du genre de l'agro-obligation.

ON DEMANDE AU MINISTRE DE TAXER LES SORTIES DE
CAPITAUX

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): Monsieur le Président, ma dernière question concerne un point sur lequel le ministre a souvent insisté en disant que nous devons aligner nos taux d'intérêt sur ceux des États-Unis pour éviter les fuites de capitaux, car les investisseurs pourraient vouloir profiter de taux d'intérêt supérieurs aux États-Unis ou dans d'autres pays.

Le ministre des Finances n'a-t-il pas songé plutôt à baisser les taux d'intérêt tout en évitant les fuites de capitaux en imposant une sorte de taxe à la spéculation sur les grosses sommes d'argent que l'on cherchera à faire sortir du pays pour profiter de taux d'intérêt plus élevés à l'étranger?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, j'ai deux choses à dire au député. Premièrement, il n'ignore pas que j'ai proposé une mesure à l'égard des banques étrangères à la suite d'un rapport unanime d'un comité parlementaire. Cette mesure a obtenu l'appui du Nouveau parti démocratique. Il sait que j'ai pris cette initiative sur la foi de ce rapport parlementaire.

Je ferai la même chose pour les agro-obligations. J'agirai quand le comité parlementaire aura présenté son rapport. J'étudierai les diverses solutions comme je l'ai fait dans le cas des banques étrangères. Le député n'ignore pas non plus que ces mesures ne sont pas destinées à aider les banques étrangères. Elles visent à venir en aide aux consommateurs et aux hommes d'affaires canadiens en augmentant la concurrence dans le domaine bancaire. Il le sait, car il a étudié la question et il a recommandé la suppression du plafond pour les banques étrangères. Il sait quels sont les intérêts en jeu et ce qu'il y a lieu de faire.

Quant à sa suggestion, j'y ai déjà répondu en disant qu'il ne me semblait pas souhaitable pour le moment d'instaurer directement ou indirectement un contrôle des changes.

* * *

LA LOI DE STABILISATION CONCERNANT LE GRAIN
DE L'OUEST

LA PRÉSENTATION D'UNE MESURE MODIFICATIVE

Le très hon. Joe Clark (Yellowhead): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Nous avons appris—et j'aimerais que le premier ministre le confirme—que le gouvernement a finalement accepté de présenter à la Chambre des communes, cette semaine, les modifications à la loi de

stabilisation concernant le grain de l'Ouest. Cependant, le gouvernement ne permettra pas qu'elles soient débattues tout de suite bien que ce soit une question extrêmement urgente pour l'ouest. Je demande au premier ministre de promettre publiquement que cette mesure sera débattue dès le début de la semaine prochaine.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le Président, le député devrait se rappeler, puisqu'il a été premier ministre, que les travaux de la Chambre font l'objet de discussions entre les leaders à la Chambre des divers partis. C'est le cas, actuellement, de ce projet de loi. Les députés de ce côté, et ceux de l'autre, je pense, aimeraient que cette mesure soit adoptée, mais il y en a d'autres au *Feuilleton* qui intéressent les Canadiens. Je voudrais rappeler au député—peut-être ne le sait-il pas—que nous sommes convenus par écrit d'adopter un certain nombre de projets de loi financiers, mais que son parti remet en cause cet accord.

M. Nielsen: Ce n'est pas vrai.

M. Hnatyshyn: Vous ne savez pas ce que vous dites.

M. Trudeau: Nous l'avons par écrit. Si le député . . .

M. Hnatyshyn: Faites venir votre scribe pour en être sûr.

M. Trudeau: Je ne réponds pas au leader à la Chambre, mais au député de Yellowhead. Je répète que s'il veut voir l'accord écrit, nous pouvons lui montrer. Le parti auquel il appartient renie cet accord. Nous voulons voir le projet de loi sur la stabilisation des grains adopté, mais il y en a d'autres également. Et c'est pourquoi des pourparlers ont lieu actuellement.

M. Clark (Yellowhead): Ce dont je me souviens, et j'espère que le premier ministre s'en souviendra aussi, c'est que c'est le chef du gouvernement qui fixe les priorités. Ce gouvernement a constamment relégué l'ouest du Canada à la deuxième, troisième ou quatrième place. L'Ouest ne figure pas dans ses priorités . . .

Des voix: Bravo!

M. Clark (Yellowhead): . . . même s'il y a des agriculteurs qui font faillite et même si le retard apporté à l'adoption de cette mesure est dû au ministre de l'Agriculture qui est trop occupé par la course à la direction du parti libéral. Ce retard prive les agriculteurs du Canada de leur propre argent.

ON DEMANDE UNE DISPOSITION PRÉVOYANT UN PAIEMENT
PROVISOIRE

Le très hon. Joe Clark (Yellowhead): Monsieur le Président, je voudrais poser deux questions au premier ministre. Tout d'abord, pourrait-il nous garantir que son gouvernement s'intéressera dorénavant au sort de l'ouest du pays et qu'il nous permettra de débattre cette mesure dès la semaine prochaine? Ensuite, peut-il nous dire, à la condition qu'il le sache évidemment, si la mesure qui sera déposée vendredi renferme une disposition prévoyant le versement immédiat d'un paiement provisoire?